VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine.

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3425-27 RUE DAUPHINE.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi:

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters. Dossier No 73 457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 21 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite:

1: Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congress et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O de Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883 et annexé à l'acte d'achat en ceci ci-après mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y attachés ou appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mlle M. Vaitz par acte exécuté pardevant C. Drouet, ancien notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1883 et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 119, folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

2: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désirée, sur un plan du Faubourg Montreuil, fait par L. Sérgi, ingénieur civil, daté le 28 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant d'après ledit plan trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Kohe par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portant les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère comme d'habitude, entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.

P. A. Dubroca, avocat. 21 mai—21 22 29—juin 5 12 19 21

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Baronne, entre les rues Gravier et Julie.

Succession de Julia Ware, John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69 921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée, et avec le consentement du co-propriétaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Drydras, Grand et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, sur 96 pieds 8 pouces 9 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt, par un ou plusieurs billets, et hypothèques ordinaires, et conditions de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 mai—8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Les 8 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Ann Clark Mc Coy et al. vs L. Z. Gowers.

No 69 472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre situé dans la paroisse de Livingston, Etat de Louisiane, à savoir:

1: La nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316 3-4 acres.

2: Les ouest 1/2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 21, contenant 173 3-4 acres.

3: 1/2 (1/2) de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119 80 acres.

4: La fraction S. 1/2 de la section 22 et le lot 1 de la section fractionnelle 23, contenant 122 2- acres.

5: Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125 80 acres.

6: S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7: Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 26 contenant 267 acres.

8: La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9: 17 acres de la section 23 sur le Bass Fork du Bayou Barbary, 10.50 acres dans l'extrémité sud de la section 30.

10: 50 acres dans l'extrémité sud de la section 36.

11: 100 acres dans la section 42 connu comme la Demare Place, dans T. 8 S. R. E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson, Walton & Pierson, Branch K. Miller, avocats.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple.

3247 rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Kiyle et Theresa Shile, sa veuve.

No 73 092—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mai 1904, de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Chippewa, Toledano et Pleasant, étant une partie du lot original numéroté 14, de l'îlet No 4, sur un plan par B. Buisson, voyer, daté le 24 juillet 1842, déposé pour référence en l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas par 72 pieds 8 et 8/10 de pouces sur la ligne le divisant du lot 13 et 6 pieds 3 3/4 de pouces sur une ligne le divisant du lot 16 sur le susdit plan, et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par le No 3247 rue St Thomas et comprennent un cottage simple, contenant environ 5 chambres, galerie, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904.

L'acte de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew Hero, Jr, avocat.

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

Succession de Mme Fannie McKnight, femme de David Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 577 — Division E — Attendu que David Glover a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Fannie McKnight, femme de David Glover, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel & Hart, avocats.

26 mai—26 30—juin 4

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La Bâtisse en bois à deux étages

Cottage Double

Buvette, épicerie et résidence,

1712 rue des Français,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ROMAN.

Le Joli Cottage Double

1722 et 1724 rue des Français, entre les rues Roman et Prieur.

BONS LOTS A BATIR,

Rue des Français, entre les rues Roman et Derbigny.

Mary Uhle vs August Uhle et als.

No 72 521 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 14 JUIN 1904

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1904, et signé le 11 avril 1904, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1904 pardevant Fred. Adolph, notaire, ledit ordre étant signé le 2 mai 1904 par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1: Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet borné par les rues Français, Roman, Touro et Derbigny, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages occupée comme une épicerie, buvette et résidence, connue comme le No 1742 rue des Français, et contenant buvette et épicerie, 9 chambres, vestibule, chambre à bain, galerie entretoit, citerne, hangar, etc., un splendide emplacement pour le commerce dans un bon voisinage.

2: Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District, désigné par la lettre C, dans l'îlet borné par les rues des Français, Touro, Roman et Prieur, sur lui devant annexé à un acte passé pardevant Jules Fabry, ancien notaire, le 15 octobre 1890, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Français par 154 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la banquette avec grillage en fer sur le devant, désigné par les Nos 1722 et 1724 rue des Français et contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3: Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 773, borné par les rues Français, Roman, Derbigny et Champs Elysées, désigné par la lettre B, sur un devis de J. A. D'Hémecourt daté le 15 octobre 1869, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire, le 27 juin 1870, lequel lot mesurant 38 pieds 5 pouces, 5 lignes de face à la rue Français sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en trois ans des termes de crédit de 1 et 2 ans représentés par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles et coutumières telles que confession de jugement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, mettant de côté toute estimation, etc. l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

F. J. Dreyfous,
Buck, Walshe & Buck, avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en bois à deux étages,

1130 rue Baronne, entre les rues Thalie et Melpomène.

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72 570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 14 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1430 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Thalie, Carondelet et Melpomène, désigné par le No 2 sur un plan par A. Castaing, architecte daté le 22 novembre 1894, déposé pour référence en l'étude de A. B. Benvenu, ancien notaire en cette ville comme plan No 19, lequel dit lot mesurant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 121 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 6 pieds de largeur commune audit lot et autres, d'après le dit plan et aussi agrémentés à un plan ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 13 août 1870.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de son enchère les taxes de 1904 et payant 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication; que l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance etc., devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages simples à Algier progressiste.

Emplacement d'affaires, No 247 avenue Atlantique, à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence, avenues Pacifique et Pelican.

Magasin cottages doubles.

Nos 230 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Avenue Pélican, entre les rues Pacifique et Elmire.

Lots vacants.

Trois lots dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Elmire et la rue Thayer.

Cottage simple. No 243 avenue Pacifique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer.

Succession de Thomas J. Kennedy.

No 73 160 Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mai 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer, l'avenue Pélican et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après cela ledit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pélican et est composé du tout du lot original 18 et partie du lot original 19.

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pélican, comprenant une résidence substantielle en bois à deux étages et contenant grand magasin, buvette, grand entrepôt à deux étages etc., vestibule, veranda, dans et quelques 11 chambres, chambre à bain, citernes etc., le tout en splendide état, et avec bail de la buvette expirant le 24 février 1905 à $15 par mois.

2: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique et la rue Thayer et l'avenue Pélican et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904, d'après cela ledit lot commençant à une distance de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican et a une façade de trente sept pieds un pouce de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Ledit lot est composé d'une partie du lot original 19 et d'une partie du lot original 20.

Les améliorations comprennent le splendide cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer et contenant cinq chambres de chaque côté, toit couvert et ardoisés, citerne, hangar, et la maison est retirée de la banquette et a un portique sur sa façade et se loue $11.00 par mois par côté.

3: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican et est désigné par la lettre C sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après cela ledit lot commence à une distance de quatre vingt six pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican et ayant une façade de 35 pieds 8 pouces et 7 lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 5 pouces entre lignes parallèles, et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un cottage double Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer, à un toit couvert en ardoises, 5 chambres, citerne, hangar etc., de chaque côté, retiré de la banquette avec gazons sur le devant et se loue pour $11 par mois de chaque côté.

4: Deux certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 41, nouveau plan de ville, borné par les rues Elmirett, l'avenue Pacifique, l'avenue Pélican et la rue Alix et désignés comme lots No 8 et deux de l'îlet No 9, maintenant l'îlet No 41, borné comme il est dit ci-dessus d'après le plan ci-dessus mentionné de Thompson voyer daté le 7 mars 1849, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit à savoir:

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pelican et mesurant trente et un pieds 8 pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds 8 pouces de profondeur et façade à l'avenue Pélican entre lignes parallèles et le lot No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un placement d'affaires à un étage et contenant 4 chambres, hangars citerne, etc., contigues au ci-dessus, et faisant face à l'avenue Pélican est un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté trois chambres hangars, etc., la propriété est maintenant occupée.

5: Trois certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville dans l'îlet No 42, borné par les rues Pacifique, la rue Elmire et l'avenue Pelican et la rue Thayer, lequel dit îlet est aussi désigné par le No quatre sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849 déposé en l'étude d'Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B et C sur un devis par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 27 juin et 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy à Mme Margaret Donely, dans le bureau de James J. Woulfe, le 15 août 1895. Lesdits trois lots ou portions de terre sont de l'ancienne portion des lots Nos un et quatre, acquis par le défunt John Kennedy, pardevant Henry P. Dart, le 24 août 1892, lesdits lots A, B et C sont contigus et les lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à l'avenue Pélican par cent neuf pieds et huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Thayer et ayant cent neuf pieds huit pouces de face comme profondeur à la rue Thayer et le lot C a vingt quatre pieds de face à l'avenue Pacifique par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

6: Deux certains lots de terre, situés dans le même cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 42, bornés par les avenues Pacifique, Elmire et Pélican et la rue Thayer, lequel dit îlet est aussi désigné par le numéro quatre, sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mai 1849, déposé en l'étude de Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit plan, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds six pouces et six lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican.

Le lot No 18—Les améliorations comprennent un cottage double en bois attrayant. Nos 245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portiques sur le devant, citerne, hangar etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12.00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprennent un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises. No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer retiré de la banquette, et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade, chambre à bain, office, etc., en bonnes conditions et se louant $15.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—oo—

Au même moment et endroit il sera vendu tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats Unis de l'Amérique vs Irena Brooks, femme de Chas. Harris et als, No 13 132 du dossier de la Cour de Circuit les Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits desquels ont été par ordre de Cour déposés dans l'enregistrement de la Cour, pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars dont ledit intérêt précédente.

Deuxièmement: Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats Unis d'Amérique versus David Jackson et als, No 13 131 du dossier de la Cour des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrite les produits desquelles ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en ceci.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 00 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente continuée aujourd'hui à Algier,

Au coin des avenues Pélican et Atlantique.

SUCCESSION DE THOMAS J. KENNEDY.

No 73,160—Cour Civile de District—Division C.

Le contenu du magasin et de la résidence à Algier.

Un lot de comptes courants billets à recevoir, jugements, etc.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—

JEUDI, le 2 juin 1904,

A 11 heures A. M., sur les lieux

No 1 rue N. Peters, entre les rues Dumaine et St Philippe, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la cour civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Le contenu entier de la buvette consistant en stock de whiskeys, liqueurs, installations, cash register, comptoir, etc., et le terme non expiré jusqu'au 1er octobre 1904 d'après les conditions du bail.

Le même jour immédiatement après que le ci-dessus sera disposé, il sera vendu à l'entrepôt à l'angle des rues Conti et N. Peters un lot de whiskey, etc.

VENDREDI, le 3 JUIN 1904, à 11 heures a.m., il sera vendu à Algier sur les lieux à l'angle des avenues Pélican et Atlantique un lot de meubles de maison, le contenu du magasin consistant d'étagères, comptoirs, caisses, installations de buvette, un lot de bouteilles, etc., installations, et le bail expirant le 24 février 1905.

Aussi plusieurs actions de stock, tombe de famille, intérêt de la police d'assurance de vie, comptes courants, billets à recevoir dû à et jugements en faveur du débiteur.

Conditions—Comptant.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location.

Nos 410-412 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73 175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 103 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1903.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées en briques, la maison est en bon état et est à proximité d'églises, écoles de marchés lignes de chars etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou deux ans avec des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

MANUFACTURE SPLENDIDE OU PLACEMENT D'ENTREPOT

Propriétés Commerciales

Près de la façade du fleuve et à proximité des CHEMINS DE FER

Avec fourniture de rails sur la façade vis à vis de la Manufacture du "Cold Storage"

L'ENTREPOT, NO 1131 RUE SUD FRONT

Entre les rues Gaiennie et Erato

No 1127 rue Sud Front, à l'encoignure de la rue Gaiennie, maintenant occupée comme le "Columbia Saloon"

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72 581—Division D, Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

1: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, Gaiennie et Sud Peters, désigné par le numéro deux et mesurant vingt et un (21) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Sud Front, sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2: Les améliorations comprenant un entrepôt connu comme le No 1131 rue Sud Front.

2°: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, S. Peters et Gaiennie, et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et six lignes (21 3 6) de face à la rue S. Front sur quatre vingt dix pieds (90) de profondeur et façade à la rue Gaiennie.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages occupée par le "Columbia Saloon" et connue comme le No 1127 rue Sud Front.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1904 et payer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance etc., soit passé pardevant Félix J. Puig, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

NEW St-CHARLES HOTEL

Moderne. A l'épreuve du Feu. Première Classe.

Pouvant recevoir mille personnes

Plans Américains et Européens.

BAINS DU ST-CHARLES

Turque—Russe—Romain—Ordinaire.

OUVERT JOUR ET NUIT.

Les Lundis, Mercredis et Vendredis sont les jours pour les dames, de 8 heures a.m. à 3 heures p.m.

A. R. BLAKELY & CO., Limited, Propriétaires.

17déc—6m

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Thomas J. Kennedy

No 73 160—Cour Civile de District, Division C

UN LOT DE WHISKEY.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—Le MERCREDI 15 juin 1904, à 11 heures a.m., à l'Entrepôt Mississippi, Division No 4, situé dans l'îlet borné par les rues S. Front, St Joseph, Delta et Julie, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:—

Cinq barils de whiskey Schaylkill, deux barils de whiskey Hanover Rye, un baril de whiskey Monongahela XXXX, 25 caisses whiskey Hanover Rye et 1 baril whiskey Murray H.

Conditions—Comptant.

Saunders & Gurley et N. E. Humphreys, avocats. 4 juin—4 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre du Receveur.

IN RE LEON IRWIN vs PUGH LINE TRANSPORTATION CO.

No 73 100 Cour Civile de District, Division C

Le splendide bateau à vapeur

"MABEL COMEAUX"

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de cour signé le 4 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain bateau à vapeur nommé "Mabel Comeaux", enregistré dans le Port de la Nouvelle Orléans et d'après son dit enregistrement et rôle comme même apparaît sur le registre dans la Douane de cette ville, ledit "Mabel Comeaux" a été construit à Jeffersonville, Indiana, en l'année 1891, il est un bateau à vapeur avec roue à l'arrière, construit en bois, à trois ponts pas de mât et avec l'avant simple sa longueur est de 178 pieds sa largeur 36 pieds, sa profondeur 6 5-10, sa capacité de tonnage dans l'entrepont 325 37, sa capacité de tonnage entre les ponts au dessus du tonnage du pont 72.00, tonnage brut 397.37, lequel dit bateau à vapeur ensemble avec toutes les machines, poulies, installations et meubles y appartenant en parfait état, excepté l'arbre moteur, lequel peut être réparé à une dépense estimée à $1.165.00. Le bateau se trouve au pied de la rue Clouet.

Conditions—Comptant.

BURT W. HENRY, receveur.

T. M. & J. D. Miller, avocats pour le receveur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE

Cottage Double Moderne,

No 1523 et 1525 rue Iberville,

Entre les rues Marais et Villere.

Dans un excellent voisinage payant.

SUCCESSION DE JOHN J. VALENTINO

No 73,142—Cour Civile de District pour la parois